

Lleida, le 16 mars 2017

FAIT PERTINENT : 7 NOUVEAUX BREVETS MULTIPLIENT LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE LLEIDA.NET

En vertu des dispositions de l'article 17 du Règlement (UE) numéro 596/2014 sur l'abus de marché et de l'article 228 sur le texte refondu de la Loi du Marché Boursier, approuvée par le Décret royal législatif 4/2015 du 13 octobre, et dispositions concernées, ainsi que de la Circulaire 15/2016 du Marché Boursier Alternatif (MAB), nous mettons à votre disposition les informations suivantes concernant LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS S.A (désormais "Lleida.net" ou "l'entreprise") :

Les services de notification et certification de Lleida.net ont reçu la délivrance de 7 nouveaux brevets dans différents pays. En particulier, la nommée METHOD FOR CERTIFYING DELIVERY OF ELECTRONIC MESSAGES (Mail Certifié) a reçu la délivrance en Israël et Nouvelle Zélande, ainsi que la nommée METHOD FOR CERTIFYING DELIVERY OF DATA MESSAGES TO MOBILE TERMINALS (Sms Certifié) a été délivrée au Taïwan, en Israël, au Japon, en Nouvelle Zélande et en Chine.

Il s'agit des premiers brevets délivrés en Chine, Israël et Nouvelle Zélande, tandis qu'au Taïwan et au Japon, ils s'ajoutent aux brevets délivrés précédemment.

Ces brevets et les précédents multiplient les droits de propriété intellectuelle de Lleida.net concernant les services de notification et certification électronique au niveau mondial, couvrant en ce moment un marché de plus de 2.500 millions d'habitants.

Cordialement, à Lleida, le 16 mars 2017

LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS S.A.
Francisco Sapena Soler
PDG et Président Conseil Administration